

# Introduction aux services à la personne

## LA COOPERATIVE ACCES SAP

C'est une coopérative de services à la personne regroupant une communauté d'entrepreneurs indépendants qui adhèrent à la coopérative.

### A qui s'adressent les services à la personne ?

#### A tous les particuliers

Il suffit :

\* de déclarer ses impôts en France que l'on soit imposable ou non ( actif ou retraité).

\* être propriétaire ou locataire de la résidence principale ou secondaire où à lieu la prestation.

### Quels sont les avantages de faire appel à Accès SAP pour les services à la personne ?

\* profitez d'un large réseau de professionnel spécialistes de certaines activités

\* Vous n' avez aucune formalité administrative, Accès SAP s'occupe de tout.

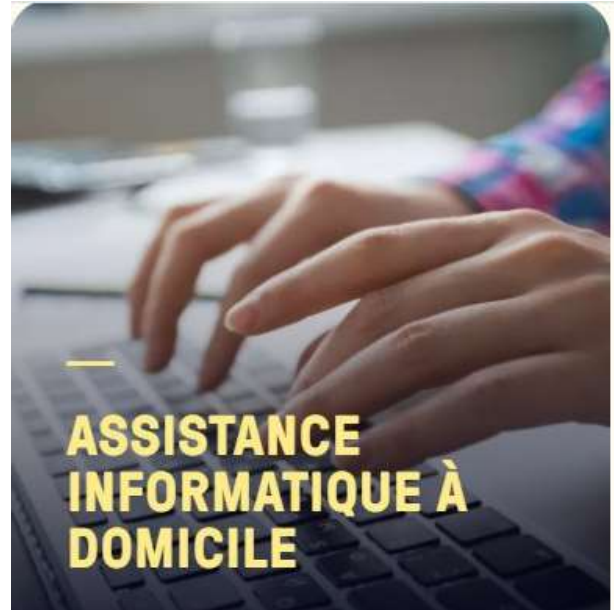
\* **Vous bénéficierez de 50% de crédit d'impôts de manière classique** ( sur la déclaration d'impôts réalisée en N+1) ou **de manière immédiate.**

\* Accéder à un espace client particulier ( pour consulter vos devis, factures, attestations fiscales, payer vs factures en ligne, vous inscrire au service avance immédiate du crédit d'impôt....)

- Apporte de la sérénité à nos clients particuliers.

# ACCÈS SAP

Toutes les prestations de services à la personne proposées par la coopérative et trouver un professionnel proche de chez vous.





# Services à la personne : jardinage et entretien de jardin

L'entretien de jardin régulier ou ponctuel peut s'avérer difficile si vous n'avez pas la main verte, si vous ne disposez pas des outils nécessaires ou tout simplement si vous n'avez pas le temps de vous en occuper. Faire entretenir son jardin toute l'année ou de façon ponctuelle par un jardinier paysagiste professionnel adhérent de la première coopérative de services à la personne de France Accès SAP c'est la garantie d'un travail bien fait, sans mauvaise surprise tout en bénéficiant de 50% de crédit d'impôt.

**En effet**, les petits travaux de jardinage entrent dans le cadre des services à la personne et permettent aux particuliers de bénéficier de 50% de crédit d'impôt (selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts).



 TROUVEZ UN PROFESSIONNEL PROCHE DE CHEZ VOUS !



- Ne payez que 50% de votre facture grâce à l'**Avance immédiate**
- Jusqu'à **2 500 €** de crédit d'impôt par an et par foyer fiscal
- **Trouvez gratuitement un professionnel proche de chez vous**

## Quels sont les travaux de jardinage inclus dans les services à la personne et déductibles des impôts ?

Les prestations de petits travaux de jardinage incluses dans le cadre des services à la personne et qui ouvrent droit à un crédit d'impôt sont tous les travaux d'entretien courant des jardins des particuliers.

Voici la liste de toutes les activités d'entretien de jardin qui donnent lieu à un crédit d'impôt :

- ✓ Tonte de pelouse ;
- ✓ Débroussaillage ;
- ✓ Entretien et nettoyage des massifs ;
- ✓ Arrosage manuel des végétaux ;  
(sans maintenance d'arrosage, hors goutte à goutte)
- ✓ Ramassage des feuilles ;
- ✓ Scarification de pelouse ;
- ✓ Application d'engrais et/ou d'amendements ;
- ✓ Dénéigement ;
- ✓ Bêchage, binage et griffage ;
- ✓ Désherbage ;
- ✓ Petit arrachage manuel et évacuation des déchets verts ;
- ✓ Taille de haies, fruitiers, rosiers et plantes grimpantes ;  
(dans le respect du décret du 1er septembre 2014 : notamment les travaux effectués à partir du sol)
- ✓ Taille des arbres et arbustes ;  
(effectuée à partir du sol, à hauteur d'homme, sans cordes ni harnais, dans les conditions des articles R4323-63 et R4323-64 du Code de l'impôt - Mise en place de systèmes assurant la sécurité des usagers)
- ✓ Nettoyage de terrasses ;
- ✓ Nettoyage des allées ;
- ✓ Traitement des arbres et arbustes ;  
(produits de biocontrôle ou produits autorisés) sous réserve que l'intervenant dispose de l'agrément
- ✓ Traitement des gazons ;  
(produits de biocontrôle ou produits autorisés) sous réserve que l'intervenant dispose de l'agrément
- ✓ Entretien des abords des piscines...  
(hors entretien technique)



Les prestations telles que la vente de végétaux ou de matériels, la création de jardin et l'élagage avec cordes et harnais ne sont pas considérés comme étant des petits travaux de jardinage et de ce fait, n'ouvrent pas droit à un crédit d'impôt.

## L'avantage fiscal lié aux petits travaux de jardinage

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DU CRÉDIT D'IMPÔT RELATIF AU PETIT JARDINAGE ?

Tous les particuliers qui déclarent leurs impôts en France, qu'ils en paient ou non, peuvent bénéficier de l'avantage fiscal lié aux petits travaux de jardinage.

Vous pouvez profiter du crédit d'impôt des services à la personne aussi bien pour les prestations réalisées à votre domicile (résidence principale) que dans votre résidence secondaire. Ce dernier peut être plusieurs formes :

- Si vous payez des impôts, vous bénéficierez de l'avantage fiscal des petits travaux de jardinage sous forme de crédit d'impôt, c'est-à-dire que le montant du crédit d'impôt sera automatiquement déduit du montant dû aux impôts.
- Si vous ne payez pas d'impôts, vous bénéficierez de l'avantage fiscal sous forme de remboursement du Trésor Public.

**TROUVEZ UN  
JARDINIER-PAYSAGISTE  
PRÈS DE CHEZ VOUS !**

 **RECEVEZ VOS DEVIS !**

Sur le site de notre partenaire :



## QUEL EST LE PLAFOND DE DÉPENSES MAXIMALES POUR BÉNÉFICIER DU CRÉDIT D'IMPÔT ?



## Comment bénéficier du crédit d'impôt relatif aux services à la personne ?

### CRÉDIT D'IMPÔT CLASSIQUE

Pour bénéficier du crédit d'impôt des services à la personne, il vous faut faire appel à un professionnel déclaré « services à la personne ». Tous les professionnels adhérents de la coopérative Accès SAP sont habilités à vous proposer l'avantage fiscal lié aux services à la personne du fait de leur adhésion à la coopérative. Voici le fonctionnement :

#### LES ÉTAPES POUR BÉNÉFICIER DU CRÉDIT D'IMPÔT CLASSIQUE

1/4

**Vous faites appel à un jardinier-paysagiste professionnel adhérent de la coopérative pour l'entretien de votre jardin ;**



#### LES ÉTAPES POUR BÉNÉFICIER DU CRÉDIT D'IMPÔT CLASSIQUE

2/4

**Le professionnel intervient chez vous et édite une facture Accès SAP**



LES ÉTAPES POUR BÉNÉFICIER DU CRÉDIT  
D'IMPÔT CLASSIQUE



3/4

**Vous adressez le paiement à la coopérative**



LES ÉTAPES POUR BÉNÉFICIER DU CRÉDIT  
D'IMPÔT CLASSIQUE



4/4

**Vous recevez une attestation fiscale vous permettant de justifier du crédit d'impôt sur votre prochaine déclaration d'impôts**



## AVANCE IMMÉDIATE DU CRÉDIT D'IMPÔT

Bonne nouvelle ! Vous pouvez désormais profiter de votre crédit d'impôt de manière instantanée grâce au service universel de l'Avance immédiate du crédit d'impôt mis en place par l'Urssaf. Les outils de la coopérative sont compatibles pour vous faire bénéficier du crédit d'impôt de manière immédiate. Voici le fonctionnement :

LES ÉTAPES POUR BÉNÉFICIER DE  
L'AVANCE IMMÉDIATE DU CRÉDIT D'IMPÔT



1/4

**Vous faites appel à un jardinier paysagiste professionnel adhérent de la coopérative pour l'entretien de votre jardin**



LES ÉTAPES POUR BÉNÉFICIER DE  
L'AVANCE IMMÉDIATE DU CRÉDIT D'IMPÔT



**2**  
/4

**Vous vous inscrivez gratuitement au service de l'Avance immédiate du crédit d'impôt depuis votre espace particulier Accès SAP**



LES ÉTAPES POUR BÉNÉFICIER DE  
L'AVANCE IMMÉDIATE DU CRÉDIT D'IMPÔT



**3**  
/4

**Le professionnel intervient chez vous et édite une facture Accès SAP**



LES ÉTAPES POUR BÉNÉFICIER DE  
L'AVANCE IMMÉDIATE DU CRÉDIT D'IMPÔT



**4**  
/4

**Vous validez la facture et l'Urssaf vous prélève uniquement 50% du montant afin que vous puissiez bénéficier de votre crédit d'impôt en temps réel**



## Trouvez un jardinier-paysagiste près de chez vous

Vous souhaitez faire réaliser vos travaux de jardinage par un jardinier paysagiste qualifié qui possède un savoir et un savoir-faire professionnels tout en faisant des économies ? Vous êtes à la recherche d'un prestataire professionnel qui vous conseillera et qui prodiguera les meilleurs soins à votre jardin ? Faites appel à une entreprise de jardiniers paysagistes adhérente de notre coopérative pour vos travaux de jardinage et bénéficiez de 50% de crédit d'impôt sur le montant de vos factures !



**Trouvez un jardinier paysagiste près de chez vous !**

Notre partenaire Entretien de Jardin référence plus de 5 000 paysagistes adhérents de la coopérative et répartis dans toute la France !

 **RECEVEZ VOS DEVIS !**

Sur le site de notre partenaire :

 **entretien de jardin**  
COOPÉRATIVE PROFESSIONNELLE DE JARDINAGE

Entretien de Jardin référence les jardiniers paysagistes professionnels adhérents de la coopérative. Il s'agit de la première plateforme en ligne qui aide les particuliers à trouver rapidement un professionnel expert de l'entretien de jardin. Fort d'un réseau national, il vous suffit de faire une demande de devis en remplissant gratuitement le formulaire en ligne en précisant la prestation souhaitée et vos coordonnées. Des professionnels de votre région vous recontacteront dans un délai de 48h à 72h ouvrées pour vous faire part de leur devis gratuit.

## Questions fréquentes sur les petits travaux de jardinage

### Comment puis-je payer une prestation de petits travaux de jardinage ?

La coopérative Accès SAP accepte plusieurs moyens de paiement :

- Chèque ;
- Carte bancaire ;
- Virement bancaire ;
- CESU et e-CESU préfinancés ;
- Prélèvement Urssaf via le service de l'Avance immédiate du crédit d'impôt.

Pour plus d'informations, **n'hésitez pas à nous contacter !**

## Quels sont les autres activités éligibles au crédit d'impôt des services à la personne ?



Il existe 26 activités de services à la personne définies par l'article 199 sexdecies du code général des impôts qui permettent à un client particulier de bénéficier de 50% de crédit d'impôt. Parmi elles figurent, entre autres :

- **L'entretien de la maison et travaux ménagers ;**
- **L'assistance informatique à domicile ;**
- **Les petits travaux de jardinage ;**
- **Les travaux de petit bricolage ;**
- **Les cours particuliers et soutien scolaire à domicile.**

# Services à la personne : aide informatique à domicile pour particulier

Aujourd'hui l'informatique fait partie de notre vie, son but est de faciliter notre quotidien, mais lorsque nos ordinateurs tombent en panne ou sont lents cela peut devenir un vrai casse-tête ! L'intérêt de faire appel à un informaticien membre d'Accès SAP c'est trouver la solution à votre problème sans vous déplacer de chez vous, tout en bénéficiant d'un crédit d'impôt de 50% de la prestation de SAP. Si vous avez besoin d'une formation sur un logiciel c'est également du service à la personne. Nos informaticiens professionnels vous proposeront un forfait d'apprentissage adapté à votre demande.

🔍 TROUVEZ UN PROFESSIONNEL PROCHE DE CHEZ VOUS !



**50%**

de crédit d'impôt sur  
les prestations  
d'assistance  
informatique à domicile

- Ne payez que 50% de votre facture grâce à l'Avance immédiate
- Jusqu'à 1 500 € de crédit d'impôt par an et par foyer fiscal
- Trouvez gratuitement un professionnel près de chez vous

## Quelles sont prestations d'assistance informatique à domicile qui donnent lieu à un crédit d'impôt ?

Les prestations d'assistance informatique à domicile qui donnent lieu à un crédit d'impôt sont les prestations de dépannage, réparation et formation informatique réalisées à domicile. Voici un exemple de prestations incluses dans le cadre des services à la personne :

- ✓ Assistance informatique à domicile ;
- ✓ Livraison, mise en service et installation de logiciels ;
- ✓ Maintenance du matériel informatique ;
- ✓ Initiation à l'informatique ;
- ✓ Formations à l'utilisation de logiciel, internet, e-mail... ;
- ✓ Sauvegarde et récupération de données.



Attention, l'assistance informatique à distance ou en dehors du domicile n'est pas considérée comme des services à la personne : l'intervention doit avoir lieu à votre domicile.

## Crédit d'impôt dans le cadre de l'assistance informatique à domicile

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DU CRÉDIT D'IMPÔT RELATIF À L'ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE ?

Tous les clients particulièrement domiciliés fiscalement en France sont éligibles au crédit d'impôt des services à la personne que vous soyez actifs, retraités, inactifs et que vous payez ou non des impôts. En effet, en fonction de ce dernier critère votre avantage fiscal pourra prendre deux formes :

- Une forme de déduction d'impôt dans le cas où vous payez des impôts, le montant du crédit d'impôt est alors déduit du montant dû des impôts ;
- Une forme de remboursement de la part du Trésor Public dans le cas où vous ne payez pas d'impôt ou pas suffisant par rapport au montant du crédit d'impôt.

**TROUVEZ UN  
INFORMATICIEN  
PRÈS DE CHEZ  
VOUS !**

[RECEVEZ VOS DEVIS !](#)

Sur le site de notre partenaire :



**Informaticien  
à domicile**

### QUEL EST LE PLAFOND DE DÉPENSES MAXIMALES POUR BÉNÉFICIER DU CRÉDIT D'IMPÔT ?



**3 000 €**

dépenses en assistance  
informatique à domicile  
par an

=



**1 500 €**

de crédit d'impôt au  
maximum par an !


Concernant les étapes pour bénéficier du crédit classique ou du crédit d'impôt immédiat se référer au document sur les petits travaux de jardinage.  
(étapes identiques)

## Trouvez un informaticien professionnel près de chez vous

Vous souhaitez faire appel à un professionnel de l'informatique pour dépanner votre ordinateur qui a besoin d'une mise à jour, pour avoir des formations informatiques à domicile, pour savoir comment établir la connexion entre votre imprimante et votre ordinateur, entre autres prestations ? Faites appel à un professionnel de l'informatique adhérent de la coopérative pour toutes vos prestations d'assistance informatique à domicile et profitez de 50% de crédit d'impôt sur le montant de vos factures.

### Trouvez un informaticien près de chez vous !

Notre partenaire Informaticien à Domicile référence un large réseau d'informaticiens adhérents de la coopérative et répartis dans toute la France !

 RECEVEZ VOS DEVIS !

Sur le site de notre partenaire :



**Informaticien à Domicile** est un site de mise en relation des clients particuliers avec les informaticiens professionnels adhérents de la coopérative Accès SAP. Grâce notre partenariat exclusif, vous pouvez faire gratuitement et facilement une demande de devis en ligne en remplissant le formulaire de demande de devis. Il vous suffit de préciser votre besoin ainsi que vos coordonnées afin d'être contacté(e) dans un délai de 48h à 72h ouvrées par des professionnels référencés près de chez vous. N'attendez plus pour faire appel à un informaticien près de chez vous !

## Questions fréquentes sur l'assistance informatique à domicile

**Les services à la personne ouvrent-ils droit à un crédit d'impôt ou à une réduction d'impôt ?**



---

Les activités de services à la personne ouvrent droit à un **crédit d'impôt**. Il s'applique à tous les ménages Français domiciliés en France qu'ils paient ou non des impôts. En fonction de cette situation fiscale, le crédit d'impôt peut prendre la forme d'une déduction fiscale ou d'un remboursement par le Trésor Public.

**Est-il possible de faire appel à un informaticien pour apprendre à utiliser mon smartphone ?**



---

L'**assistance informatique à domicile** inclut les prestations d'initiation et de formation au matériel informatique : smartphone, ordinateur, tablette, imprimante, et bien plus encore.

# Services à la personne et aide au ménage à domicile

Faites appel à nos professionnels à domicile pour remplir vos besoins ménagers et avoir au quotidien une maison propre et bien entretenue. Vous pouvez trouver un grand nombre d'informations sur chaque besoin et sur vos éventuelles questions dans cette page pour profiter des avantages de nos services à domicile pendant que vous êtes au travail ou durant vos activités.

🔍 TROUVEZ UN PROFESSIONNEL PROCHE DE CHEZ VOUS !



**50%**

de crédit d'impôt sur  
les prestations de  
ménage à domicile

- Ne payez que 50% de votre facture grâce à l'Avance immédiate
- Jusqu'à 6 000 € de crédit d'impôt par an et par foyer fiscal
- **Trouvez gratuitement un professionnel proche de chez vous**

Garder votre domicile propre peut être difficile si vous n'avez ni le temps ni l'envie de le faire. Vous pouvez le réaliser toute l'année ou ponctuellement grâce à nos adhérents professionnels dans le secteur de l'entretien de la maison et travaux ménagers. De plus, ces prestations sont incluses dans le cadre des services à la personne, cela signifie que vous bénéficiez de 50% de crédit d'impôt pour vos dépenses ménagères (selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts).



Cet avantage fiscal s'applique aussi bien à votre résidence principale qu'à votre résidence secondaire.

## Les tâches ménagères et travaux ménagers autorisés dans le cadre des services à la personne

Voici la liste non exhaustive des prestations de ménage qui permettent d'obtenir un crédit d'impôt :

- ✓ Nettoyage de l'intérieur du domicile ;
- ✓ Entretien du linge ;
- ✓ Repassage du linge à domicile ;
- ✓ Nettoyage des balcons ;
- ✓ Nettoyage des terrasses ;
- ✓ Ménage de printemps ;
- ✓ Ménage ponctuel ;
- ✓ Nettoyage de la cuisine ;
- ✓ Ménage pour un déménagement ;
- ✓ Nettoyage de vitres ;
- ✓ Nettoyage des sols.



Sachez que certaines prestations n'ouvrent pas droit au crédit d'impôt : comme le nettoyage des équipements spécialisés ou extérieurs tels que les piscines. Les prestations de ponçage, vitrification des parquets et le nettoyage des murs extérieurs sont aussi exclus. Les services de ménage effectués par un bailleur à l'occasion d'une entrée ou d'une sortie des lieux ne peuvent être considérés comme des prestations de services à la personne.

L'aide ménagère peut utiliser le matériel du particulier (aspirateur, brosse, serpillière, détergent, etc.). S'il s'agit d'un organisme tel qu'Accès SAP, le matériel peut être fourni par la femme de ménage ou l'aide ménagère, mais elle ne peut pas vendre de produits ou de matériel d'entretien.

## Qui peut profiter de cet abattement fiscal ?

Chaque client particulier déclarant ses impôts en France et qui fait appel à un professionnel pour réaliser des prestations dans sa résidence principale ou secondaire a le droit de bénéficier d'un crédit d'impôt, qu'il soit propriétaire ou locataire.

Depuis le 01/01/2017, les retraités et inactifs ont également droit à cet avantage fiscal.

En fonction de votre statut, votre avantage fiscal peut prendre deux formes :

- Si vous payez des impôts, le montant du crédit d'impôt est déduit du total de vos impôts.
- Si vous ne payez pas d'impôts ou que le montant des prestations est supérieur à celui du montant dû sur votre déclaration, vous aurez un remboursement du Trésor Public.

**TROUVEZ UN  
PROFESSIONNEL  
PRÈS DE CHEZ  
VOUS !**

RECEVEZ VOS DEVIS !

Sur le site de notre partenaire :



## LE PLAFOND DE DÉPENSES DU MÉNAGE À DOMICILE

Le plafond de dépenses des travaux ménagers est 12 000€ de dépenses par an par foyer fiscal soit 6 000€ de crédit d'impôt au maximum.



Concernant les étapes pour bénéficier du crédit classique ou du crédit d'impôt immédiat se référer au document sur les petits travaux de jardinage.  
(étapes identiques)

## Découvrez les moyens de paiement de vos factures de Accès SAP :



Carte bancaire



Chèque



Virement



Chèque emploi service universel  
préfinancé



Prélèvement via l'Avance immédiate

## Trouvez une entreprise de ménage près de chez vous

Vous n'avez pas le temps pour nettoyer votre domicile ? Vous souhaitez trouver une entreprise de ménage pour l'entretien de votre résidence principale ou secondaire ? La solution est simple : faites appel à une entreprise adhérente chez Accès SAP pour réaliser toutes ces tâches et bénéficiez de 50% de crédit d'impôt ! Quelle que soit la prestation souhaitée, sachez qu'Accès SAP référence que des intervenants avec de l'expérience qui sauront répondre au mieux à vos attentes.

### Trouvez une entreprise de ménage près de chez vous !

Notre partenaire Ménage à Dom référence un large réseau d'entreprises de ménage adhérents de la coopérative et réparties dans toute la France !

☐ RECEVEZ VOS DEVIS !

Sur le site de notre partenaire :



Grâce à notre partenariat exclusif avec Ménage à Dom, vous trouverez rapidement votre homme ou femme de ménage en faisant une demande de devis gratuite et personnalisée sur [menageadom.com](http://menageadom.com). Vous serez contacté(e) sous 72h ouvrées par des entreprises de nettoyage près de chez vous. Il ne vous restera donc qu'à choisir votre professionnel et profiter de votre temps libre !

## Questions fréquentes sur l'entretien de la maison et travaux ménagers

### Est-ce que je dois fournir les produits pour mon aide ménagère ?

Les professionnels du service de ménage chez Accès SAP peuvent vous fournir les produits et le matériel tel que du détergent, une serpillière, etc. sans charge supplémentaire. En revanche, si vous le voulez, vous pouvez préparer vos produits préférés et les fournir à l'arrivée de l'aide à domicile. **Parlez-en avec votre intervenant lors de la création de devis.**

### Est-ce que l'intervenant peut réaliser différentes tâches en une seule fois ?

Bien sûr, quand vous remplissez le formulaire de devis gratuit, vous précisez tous vos besoins et il sera préparé en fonction de ces derniers. N'hésitez pas à faire une demande de devis gratuite sur le site de notre partenaire **Ménage à Dom** ➔ !

### Quels sont les tarifs des prestations d'aide ménagère ?

Chaque intervenant fixe son propre prix en fonction de vos besoins. Généralement, les professionnels du ménage facturent leurs clients à l'heure ou au mètre carré de votre pièce de vie. En moyenne, **le tarif moyen d'une heure varie entre 20 et 30€ avant crédit d'impôt.**

### Est-ce que je dois souscrire à un contrat pour les prestations de service de ménage ?

Non, les prestations de ménage réalisées par nos adhérents professionnels sont sans engagement. Si vous voulez avoir un entretien régulier de votre domicile, nos hommes/femmes de ménage peuvent vous fournir un contrat d'entretien pour assurer un suivi régulier avec plaisir.

### Est-ce toujours la même aide ménagère qui va intervenir pour l'entretien de ma maison ?

Dans le cas des demandes de ménage régulier, l'objectif d'Accès SAP est d'établir une relation durable et de confiance avec votre aide ménagère afin que cette dernière puisse connaître complètement votre domicile et vos attentes. Si vous réalisez une demande de devis sur le site de notre partenaire exclusif **Ménage à Dom** ➔, vous avez la possibilité de choisir le prestataire qui vous convient le mieux en fonction par exemple du tarif, du feeling, de la situation géographique...

# Services à la personne : travaux de petit bricolage à domicile



Vous avez besoin d'aide car vous venez d'acheter une étagère et vous n'avez pas le temps ou vous êtes tout simplement en incapacité de la monter ? Vous n'avez peut-être pas les outils et le savoir-faire nécessaires pour ces travaux de petit bricolage du quotidien ? Une solution La solution existe : faites appel à un homme toutes mains professionnel adhérent de la coopérative Accès SAP ! Ainsi, vous êtes assuré(e) de profiter de l'expérience et du professionnalisme d'un homme toutes mains près de chez vous et de bénéficier de 50% de crédit d'impôt étant donné que cette activité entre dans le cadre des services à la personne, selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts.

☐ TROUVEZ UN PROFESSIONNEL PROCHE DE CHEZ VOUS !

**50%**

de crédit d'impôt sur  
les travaux de petit  
bricolage

- Ne payez que 50% de votre facture grâce à l'Avance Immédiate
- Jusqu'à 250 € de crédit d'impôt par an et par foyer fiscal
- Trouvez gratuitement un professionnel près de chez vous

## Quels travaux de petit bricolage est-il possible de déduire des impôts ?

Les travaux de petit bricolage inclus dans le cadre des services à la personne qu'il est possible de déduire des impôts concernent les prestations de bricolage élémentaires et occasionnelles qui ne nécessitent pas un savoir-faire professionnel et qui peuvent être réalisées en 2 heures maximum.

Par exemple, ces prestations sont considérées comme des services à la personne et ouvrent droit à un crédit d'impôt :

- ✓ Fixation d'une étagère ;
- ✓ Pose d'un lustre ;
- ✓ Pose d'une tringle à rideaux et de rideaux ;
- ✓ Montage de petits meubles livrés en kit ;
- ✓ Installation des équipements de sécurité ;
- ✓ Remplacement d'un joint ;
- ✓ Changement d'une ampoule ;
- ✓ Installation d'une barre d'appui.



Les activités de vente de matériel, de déménagement, d'entretien, de débarras ou de gros-œuvre sont exclus des services à la personne.

## Travaux de petit bricolage et crédit d'impôt

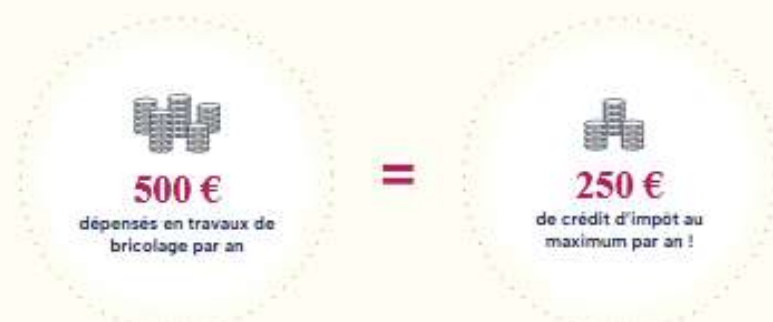
### QUI PEUT BÉNÉFICIER DU CRÉDIT D'IMPÔT DES TRAVAUX DE PETIT BRICOLAGE ?

Tous les particuliers, actifs, retraités, inactifs, propriétaires et locataires peuvent bénéficier du crédit d'impôt relatif aux travaux de petit bricolage des services à la personne à partir du moment où ils sont fiscalement domiciliés en France. Le crédit d'impôt peut prendre deux formes distinctes en fonction de si vous payez ou non des impôts :

- **Une forme de réduction d'impôt** : le crédit d'impôt sera déduit du montant des impôts que vous devez ;
- **Une forme de remboursement** : le montant du crédit d'impôt vous sera remboursé par le Trésor Public dans le cas où vous ne payez pas d'impôt.

### QUEL EST LE PLAFOND DE DÉPENSES MAXIMALES POUR BÉNÉFICIER DU CRÉDIT D'IMPÔT ?

Le plafond annuel des dépenses en travaux de petit bricolage est fixé à 500€ par an et par foyer fiscal, soit un crédit d'impôt maximal de 250€ pour cette activité.



Concernant les étapes pour bénéficier du crédit classique ou du crédit d'impôt immédiat se référer au document sur les petits travaux de jardinage.  
(étapes identiques)

## Trouvez un professionnel du bricolage à domicile près de chez vous

Vous souhaitez faire appel à un homme toutes mains pour vos petits travaux de bricolage à domicile (poser une étagère, changer une ampoule, installer des meubles...) ? Accès SAP, la première coopérative de services à la personne en France référence un large réseau de professionnels du bricolage partout en France ! Quel que soit votre besoin, pour trouver le professionnel qui réalisera un travail de qualité tout en vous faisant bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%, remplissez gratuitement le formulaire ci-dessous.

### VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN HOMME TOUTES MAINS À DOMICILE ?

Remplissez gratuitement le formulaire pour recevoir les coordonnées de professionnels proches de chez vous.

J'autorise Accès SAP à traiter et conserver mes données personnelles conformément à sa [Politique de confidentialité](#) dans le cadre de ma demande de contact et de la relation commerciale qui peut en découler.

**ENVOYER MA DEMANDE**

## Questions fréquentes sur les travaux de petit bricolage

### Comment trouver un professionnel du bricolage près de chez vous ?



Accès SAP, la première coopérative de services à la personne en France référence un large réseau de professionnels en France. Quelle que soit la prestation souhaitée, pour trouver un professionnel près de chez vous, **il suffit de remplir le formulaire de demande de coordonnées**. Vous recevrez des coordonnées d'hommes toutes mains proches de chez vous qui pourront répondre rapidement et avec professionnalisme à vos besoins.

### Comment profiter de l'Avance immédiate du crédit d'impôt sur les travaux de petit bricolage à domicile ?



L'**Avance immédiate du crédit d'impôt** est un service optionnel et digital mis en place par l'Urssaf pour permettre à un client particulier de bénéficier de 50% de crédit d'impôt de manière immédiate. Pour en profiter, il vous suffit de faire appel à un prestataire Accès SAP et de créer gratuitement votre espace particulier Accès SAP pour vous inscrire au service. Lorsque votre prestataire éditera la facture, il vous suffira de la valider et l'Urssaf vous prélèvera uniquement 50% du montant dû. Ce dispositif d'aides financières a pour objectif d'alléger le budget des ménages.

# Services à la personne : cours particuliers et soutien scolaire à domicile

Vous êtes à la recherche d'un professeur particulier à domicile pour accompagner vos enfants dans le cadre de soutien scolaire ou vous recherchez un professeur de musique, de cuisine, de langues pour vous sans faire de trou dans votre budget ? Vous êtes au bon endroit. En effet, Accès SAP, la première coopérative de services à la personne de France référence un large réseau de professeurs particuliers qui interviennent à domicile et vous font bénéficier de 50% de crédit d'impôt car ce sont des prestations qui entrent dans le cadre des services à la personne (selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts).

TROUVEZ UN PROFESSIONNEL PROCHE DE CHEZ VOUS !



**50%**

de crédit d'impôt sur le soutien scolaire et les cours particuliers à domicile

- Ne payez que 50% de votre facture grâce à l'Avance Immédiate
- Jusqu'à 6 000 € de crédit d'impôt par an et par foyer fiscal
- **Trouvez gratuitement un professionnel près de chez vous**

# Quelles sont les prestations de cours particuliers et soutien scolaire à domicile incluses dans les services à la personne ?

Tous les cours individuels scolaires ou de loisirs donnés par un professionnel à domicile sont considérés comme des services à la personne.

## SOUTIEN SCOLAIRE À DOMICILE

Les prestations de soutien scolaire à domicile sont réalisées en accord des programmes d'enseignement scolaire (école primaire, collège et lycée) et doivent avoir lieu à domicile pour ouvrir droit au crédit d'impôt des services à la personne. En effet, les prestations de soutien scolaire à distance ou collectives ne sont pas considérées comme faisant partie des services à la personne.

Les cours peuvent concerner toutes les matières suivantes :

- ✓ **Mathématiques ;**
- ✓ **Français ;**
- ✓ **Langues étrangères ;**  
(anglais, espagnol, allemand...)
- ✓ **Physique chimie ;**
- ✓ **SVT ;**
- ✓ **Et toutes les matières du cursus scolaire.**



Les cours de soutien scolaire à domicile s'adressent uniquement aux enfants scolarisés.

## COURS PARTICULIERS À DOMICILE

Les cours à domicile doivent également être réalisés à titre individuel à domicile. A la différence des cours de soutien scolaire, les cours particuliers à domicile s'adressent à toutes les cibles : parents, enfants...

Il peut s'agir de cours de :

- ✓ **Musique ;**
- ✓ **Sport ;**
- ✓ **Cuisine ;**
- ✓ **Langues étrangères ;**
- ✓ **Couture ;**
- ✓ **etc.**

Tous les cours sont accessibles quel que soit votre niveau. Cependant, en fonction de votre niveau seront définies la fréquence et l'intensité des cours.



Pour information, les cours non dispensés au domicile n'ouvrent pas droit au crédit d'impôt, de même que les cours dispensés dans le cadre d'une profession réglementée comme le permis de conduire par exemple.

## Cours particuliers et soutien scolaire à domicile et crédit d'impôt

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DU CRÉDIT D'IMPÔT RELATIF AUX COURS PARTICULIERS ET AU SOUTIEN SCOLAIRE ?

Tous les particuliers domiciliés fiscalement en France peuvent bénéficier de l'avantage fiscal relatif aux cours particuliers et au soutien scolaire quelle que soit leur situation : actifs, inactifs, retraités...

Pour rappel, le crédit d'impôt s'applique dans le cadre du soutien scolaire à domicile aux élèves scolarisés et dans le cadre des cours particuliers à tous les particuliers tant que la prestation est réalisée de manière individuelle et à domicile.

### QUEL EST LE PLAFOND DE DÉPENSES MAXIMALES POUR BÉNÉFICIER DU CRÉDIT D'IMPÔT ?

Comme toutes les activités de services à la personne, il existe un plafond de dépenses à l'activité des cours à domicile et du soutien scolaire.



Concernant les étapes pour bénéficier du crédit classique ou du crédit d'impôt immédiat se référer au document sur les petits travaux de jardinage.  
(étapes identiques)

## Trouvez un professeur à domicile près de chez vous

Votre enfant est en terminale et passe le BAC à la fin de l'année et a des difficultés en maths ? Vous souhaitez faire appel à un professionnel de l'aide aux devoirs ? Vous avez besoin d'un accompagnement pour vous mettre au sport ? Vous souhaitez prendre des cours intensifs de cuisine ? Accès SAP référence un large réseau de professeurs professionnels partout en France ! Pour trouver un professionnel près de chez vous, il suffit de remplir le formulaire ci-dessous. Nous vous enverrons des coordonnées de professeurs particuliers près de chez vous. Formez-vous tout en bénéficiant du crédit d'impôt des services à la personne.

### VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN PROFESSEUR À DOMICILE ?

Remplissez gratuitement le formulaire pour recevoir les coordonnées de professionnels proches de chez vous. Veuillez préciser dans les commentaires la discipline souhaitée.

J'autorise Accès SAP à traiter et conserver mes données personnelles conformément à sa [Politique de confidentialité](#) dans le cadre de ma demande de contact et de la relation commerciale qui peut en découler.

ENVOYER MA DEMANDE

## Questions fréquentes sur les cours particuliers et de soutien scolaire à domicile

### Comment bénéficier du service de l'Avance immédiate du crédit d'impôt ?



Pour profiter du service de l'Avance immédiate du crédit d'impôt, il vous faut faire appel à un professionnel adhérent de la coopérative Accès SAP et vous inscrire gratuitement et rapidement au service de l'Avance immédiate du crédit d'impôt depuis votre espace client particulier Accès SAP.

### Comment trouver un professeur particulier à domicile ?



Pour trouver un professeur à domicile pour donner des cours à domicile (soutien scolaire, cours de sport, de cuisine, de musique, de langues...) il vous suffit de remplir le formulaire quels que soient vos besoins de formation. Notre service clients vous contactera afin de vous communiquer des coordonnées de professionnels près de chez vous. Un prof à domicile sera ravi de vous enseigner tout son savoir. Si vous avez davantage de questions, contactez-nous !